



# CHEMIN DE FER DES CHANTERAINES

## TARIFS 2018



hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT

Tarifs inchangés  
depuis 5 ans !



## Prix des billets

- **Tarif normal** **5,20 €**
- **Réduit** Enfants à partir de 3 ans et de moins de 12 ans, accompagnés de leurs parents **3,20 €**
- **Familles** 2 adultes et 2 enfants payants **14,80 €**
- **Gratuit** Enfants de moins 3 ans accompagnés, une place gratuite par place payante  
*les enfants profitant de la gratuité doivent être mentionnés sur le billet de leur accompagnateur*
- **Groupes** de 10 personnes minimum, par personne\* **3,00 €**  
*\*Tous les participants du groupe paient le même prix, y compris les enfants de tous âges.*

Les billets sont forfaitaires, quelle que soit la distance parcourue. Ils ne sont valables que le jour de leur achat. Aucun remboursement de billet ne sera effectué pour quelque raison que ce soit, même en cas de suspension du service ou de parcours partiel.

## Les billets sont à conserver durant tout le voyage


### ● Mode de règlement :

- **Espèces**
- **Carte Bancaire**, uniquement au guichet de la gare de **La Ferme**
- **Chèques** d'une banque domiciliée en France (présenter une pièce d'identité).

### ● Circulation des trains :

Les horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'association se réserve le droit de supprimer des trains ou de suspendre le service (partiellement ou en totalité) pour des raisons techniques, météorologiques ou de sécurité. Les derniers trains ne permettent pas d'effectuer le tour complet du parc et, dans certains cas, de revenir à la gare de départ; se renseigner auprès des agents du CFC.

### ● Trains à vapeur :

 L'association n'est pas responsable des incidents qui pourraient survenir à cause des escarbilles ou de la fumée.

### ● Enfants :

Les voyageurs accompagnant des enfants sont responsables de ceux-ci, tant sur les quais que dans les trains. L'association ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident dû à la non surveillance des enfants. L'accès aux trains est interdit aux enfants mineurs non accompagnés.



[www.facebook.com/CheminDeFerDesChanteraines](https://www.facebook.com/CheminDeFerDesChanteraines)



[www.cfchanteraines.fr](http://www.cfchanteraines.fr)